

TARIFS USLD

ANNÉE 2020 à compter du 1^{er} Février 2020

Arrêté de Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse n° 2020- 41 en date du 07 février 2020.

Tarif Hébergement : 65.23 Euros

Tarif Hébergement de moins de 60 ans : 94.34 Euros

Tarif Dépendance :

GIR 1 et 2 : 30.99 Euros

GIR 3 et 4 : 19.66 Euros

GIR 5 et 6 : 8.35 Euros

Tarif de Réservation : « Cas Général » 45.23 Euros

Tarif de Réservation : « Psychiatrie » 50.23 Euros

Tarif à la charge du résident 73.58 € par jour

Soit 2 280.98 € par mois